



UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE



FACULTÉ de MÉDECINE  
NANCY

# Diplôme d'État d'Infirmier en Pratique Avancée (IPA) de l'Université de Lorraine

## Livret de formation

**Responsable** : Pr Jean  
PAYSANT

**Directeurs des Etudes** :  
Karine WACH et Abdel-Aziz  
MOUDJED

## 1) Présentation générale du DE IPA

Le diplôme est une nouvelle formation diplômante qui confère le grade de Master. Cette formation vise à former des auxiliaires médicaux en initiant le dispositif par la profession infirmière mais avec la vocation d'élargir l'offre à d'autres professions paramédicales pour renforcer les coopérations entre les professionnels de santé. Cette démarche a pour objectif d'accompagner la mise en œuvre de nouvelles modalités d'exercice. Elle redéfinit les axes de collaboration avec le personnel médical et renforce la coopération entre les professionnels de santé. Cette formation trouve sa source dans le Chapitre II : Innover pour préparer les métiers de demain, à l'Article 119 de la Loi N° 2016-41 du 26/01/2016 dite « Loi de modernisation de notre système de santé ». Cet article est à l'origine de l'article L. 4301-1 du Code de la santé publique qui introduit l'exercice en pratique avancée par les auxiliaires médicaux au sein d'une équipe coordonnée par un médecin. Cette nouvelle forme d'exercice reprend et complète l'article 51 de la loi « Hôpital, Patients, Santé, Territoires » (HPST) 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires qui prévoyait la mise en œuvre de protocoles de coopération. Elle découle également du rapport de la mission cadres hospitaliers présentée par Chantal de Singly le 11 septembre 2009 qui avaient initié ce concept pour répondre aux nouveaux besoins de la population et aux évolutions des organisations sanitaires et médico-sociales.

Conformément à l'arrêté relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée, ce programme s'adresse en priorité à des personnes diplômées dotées d'une solide expérience clinique. Il pourra également accueillir, en formation initiale, de nouveaux professionnels à l'issue de leur diplôme d'Etat mais l'exercice en pratique avancée dans le domaine d'intervention choisi ne leur sera possible qu'après 3 ans d'exercice professionnel. Il a été conçu afin de développer leur expertise, mais également d'acquérir les compétences nouvelles nécessaires à un exercice futur de Praticien en santé ayant la maîtrise de gestes, d'actes relevant du transfert de compétence médicale. En ce qui concerne les infirmiers, la fonction d'infirmier de pratique avancée est définie en France dans le rapport HAS de janvier 2007 « coopération entre professionnels, pratiques avancées, transfert et partage de compétences ». Elle a été précisée en 2014 par la DGOS à partir de la notion de profession réglementée avec la possibilité d'un exercice du métier au-delà du champ de compétence défini réglementairement. Il s'agit d'une pratique globale, différente d'une pratique centrée sur la maîtrise d'un champ disciplinaire (logique de spécialisation) avec la nécessité de prises de décisions complexes qui renvoie le professionnel à un positionnement sur les champs de la décision médicale. Les finalités exprimées alors par la DGOS étaient :

- d'apporter une réponse aux tensions de démographie médicale et améliorer les problèmes d'accès aux soins,
- de contenir l'augmentation des coûts de santé,
- d'améliorer les perspectives de carrière des professions paramédicales,
- d'adapter la réponse à l'évolution de la demande de soins et promouvoir la qualité des soins.

Le parcours individuel d'un étudiant et les unités suivies dans chaque semestre d'étude doivent être validés au préalable par le Directeur d'Étude concerné. Dans la pratique, à l'occasion des changements de semestres, les Directeurs d'Étude et les équipes pédagogiques présentent aux étudiants les parcours-types et les conseillent dans le choix des unités d'enseignement compatibles ainsi que pour les projets, stages et mémoires. Au début de chaque semestre, les étudiants doivent donc préciser leur choix d'unités (et éventuellement les changements de parcours) en fonction de l'évolution de leur projet personnel. Ce choix est fixé sur un document écrit validé par le Directeur d'Études concerné. Il s'agit donc d'un parcours individualisé entièrement centré autour de la mention de chaque étudiant du diplôme. La notion de progression est centrale. De plus, la valorisation des acquis de la carrière des infirmiers constitue une ambition première de ce DE mention IPA.

## 2) L'organisation de l'enseignement

Il est conçu comme un cycle complet en quatre semestres. Il comprend une première année commune et la deuxième année composé de 3 mentions. Il s'agit d'une formation présentielle à temps plein à l'exception des formations en e-learning de l'Ecole de Santé Publique. Au cours des années suivantes, le comité de pilotage évaluera la possibilité et la pertinence pédagogique d'introduire une alternance entre les périodes de formation en présentiel (enseignement discontinu)

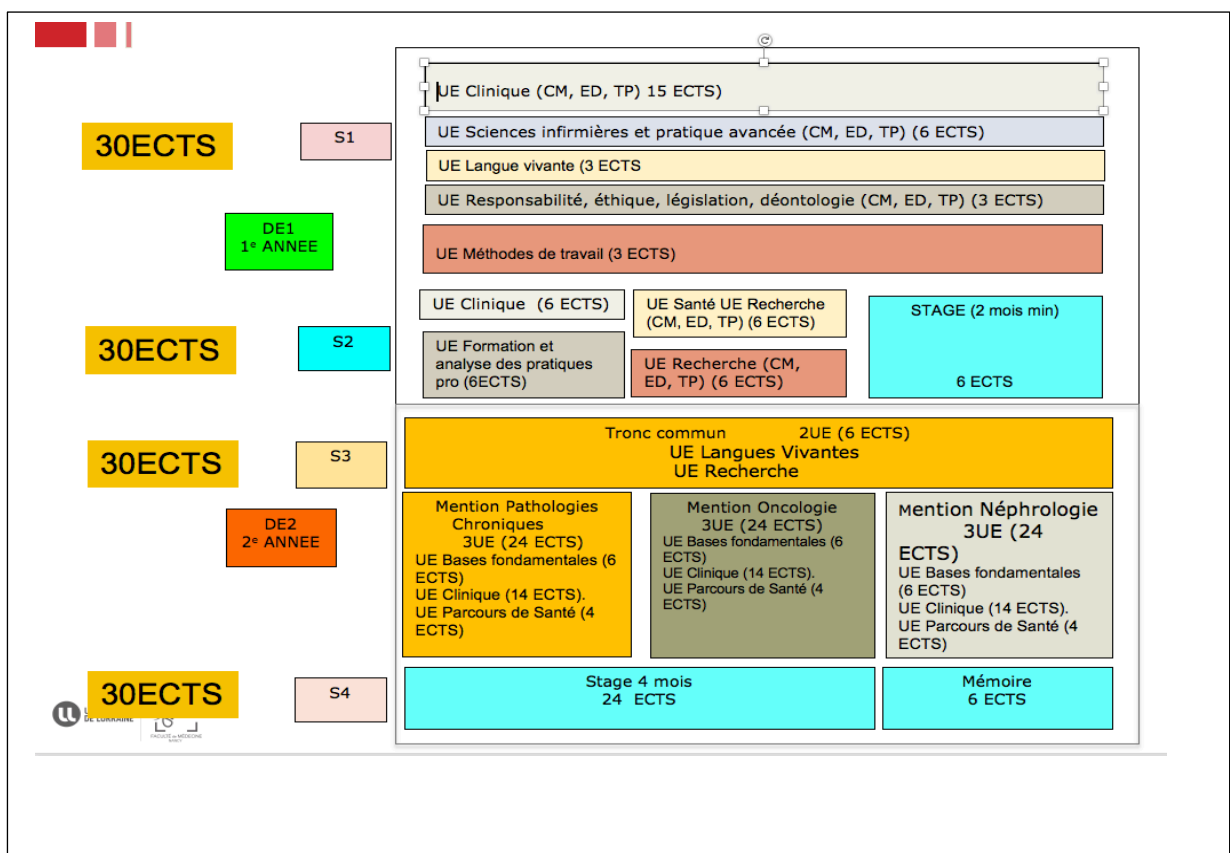
La première année commune : "Soins Infirmiers Sémiologie Société et Territoires de santé" SISSTER

Le deuxième année (trois mentions) :

Mention 1 : Pathologies chroniques stabilisées : prévention et polypathologies courantes en soins primaires

Mention 2 : Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale.

Mention 3 : Oncologie et hémato-oncologie



## 3) Le référentiel d'activités

1. Observation, recueil et interprétation des données dans le cadre du suivi d'un patient dans son domaine d'intervention.
2. Entretien, anamnèse et examen clinique du patient incluant le repérage des vulnérabilités.
3. Observation et recueil des données à distance.
4. Interprétation des données issues de l'entretien, de l'anamnèse et de l'examen clinique.
5. Interprétation des signes et des symptômes en lien avec les pathologies identifiées et l'état de santé du patient.
6. Interprétation des examens paracliniques.
7. Suivi de l'observance des traitements tout au long du parcours de soins du patient.

8. Identification des effets secondaires des traitements médicamenteux.
9. Repérage des situations d'urgence.
10. Orientation médicale, médico-sociale ou sociale en fonction de la situation.
11. Formulation de conclusions cliniques et de diagnostic infirmier.
12. Elaboration d'un projet de soins infirmiers avec la participation du patient, en cohérence avec le projet médical.

#### 4) Présentation des Semestres 1 et 2

N°UE	Intitulé UE	Responsable UE	Crédits ECTS	Modalités de contrôle 1 <sup>ère</sup> session	Modalités de contrôle 2 <sup>ème</sup> session
UE 1	<b>Sémiologie et Clinique 1 (Présentiel)</b>		15	CT : écrit 1h	CT : écrit 1h
UE 2	<b>Sciences infirmières et Pratique avancée (Présentiel)</b>	K. Wach et A. Moudjed	6	Ecrit : dossier (3 ECTS)	Oral
UE 4	<b>Anglais (Présentiel)</b>	L. Georges	3	Dossier et/ou oral et/ou CC	Dossier et/ou oral et/ou CC
UE 5	<b>Méthode et outils de la qualité (e-learning)</b>	O. Chery	3	activités de contrôle continu	
UE Stage	<b>Découvertes des méthodes de travail : Stage découverte des 3 mentions</b>		3	Validation	
UE 6	<b>Sémiologie et Clinique 2 (Présentiel)</b>	D. Wahl et S. Zuily	6	CT : écrit 1h	CT : écrit 1h
UE 7	<b>Formation et analyse des pratiques professionnelles (Présentiel)</b>	K. Wach et A. Moudjed	6	CT et/ou oral et/ou CC	CT et/ou oral et/ou CC
UE 8	<b>Santé publique</b>				
UE8 a	Concepts et savoirs de base en santé publique (e-learning)	M. Tanguy	3	Contrôle continu	
UE8 b	Législation et éthique (Présentiel et/ou e-learning)	F. Claudot	6	CT et /ou Contrôle continu/oral	CT et /ou Contrôle continu/oral
UE 9	<b>Recherche « Documentation et Communication » (e-learning)</b>	C. Blinquet / A. Peignier	3	Contrôle continu	
UE 10	<b>Stage « tronc commun » (12 semaines)</b>		6	Validation	

#### 4.1. Semestre 1 : 30 ECTS

##### **UE1 Clinique**

Sémiologie générale (définition, modalités d'analyse clinique, reconnaissance et d'interprétation des symptômes)  
Sémiologie des principaux appareils Mutualisation Sémiologie DFMG2 (UE 1- 14) et G3 (UE1-9).

##### **UE2 Sciences infirmières et pratique avancée**

- S'approprier l'organisation du système actuel d'organisation sanitaire
- Comprendre les nouvelles places possibles de la fonction d'infirmière en pratiques avancées avec le changement de paradigme pour ces professionnels paramédicaux qui passent d'un exercice majoritairement sur prescription à une démarche d'analyse sémiologique, d'investigation avec évaluation d'une situation et prise de décision clinique même dans un champ défini. Pour cela, il faudrait travailler :

L'examen clinique à partir de la sémiologie, de l'interrogatoire clinique et de l'analyse des résultats,

Le processus de décision clinique avec les notions de pertinence, d'effets...

Le champ des responsabilités nouvelles avec les principes d'éthique liés à la pratique avancée,

L'évolution des relations et des pratiques interprofessionnelles,  
De nouvelles méthodes de travail notamment dans le domaine numérique (gestion des données sensibles, appareil de santé connectés...)  
Travailler en complémentarité et non en substitution  
Appréhender la notion de parcours de santé  
Appréhender le travail en réseau

**UE4 Langue vivante (anglais)** – Intégration dans les groupes des étudiants en santé suivis par le département de langue du campus santé

### **UE5 Méthodes et outils de la qualité**

#### Compétences visées :

- Réaliser un diagnostic qualité d'une situation ; participer au pilotage d'un projet qualité ; sélectionner et utiliser les outils et méthodes de la qualité en adéquation avec le problème à traiter ; construire les indicateurs de suivi d'une démarche d'amélioration continue.

#### Contenu de la formation :

Cette UE se propose tout d'abord de donner du sens aux projets qualité ou assurance de la qualité en réfléchissant sur leurs enjeux et leurs impacts multiples. Un certain nombre d'outils et méthodes, usités dans le domaine de la qualité et de l'assurance de la qualité, sont ensuite présentés. Ils permettent d'aborder des situations simples ou plus compliquées pour lesquels on recherche des résultats ciblés. Nous aborderons :

- D'abord, des outils et méthodes pour identifier les problèmes et les problématiques dans des environnements simples voire compliqués mais peu complexes.
- Ensuite, d'autres outils et méthodes sont abordés pour résoudre ces problèmes, piloter des actions et projets associés afin de proposer des résultats ciblés.
- Enfin, le troisième objectif consiste à évaluer les résultats obtenus et leurs impacts lors de mises en oeuvre pour ensuite engager une démarche d'amélioration continue.

#### Pré-requis : Statistiques

#### Acquis d'apprentissage :

- Connaître les enjeux de la qualité dans le domaine de la santé ; identifier les éléments à mettre en place pour mener un projet qualité ; choisir les outils à utiliser pour mettre en oeuvre une démarche d'amélioration continue ; connaître les indicateurs pour mesurer l'avancement des processus.

### **UE Stage**

Découvertes des méthodes de travail : Stage découverte des 3 mentions (2 semaines pour la mention 1) au choix

4.2. Semestre 2 : 30 ECTS

### **UE6 - Sémiologie et Clinique 2**

Sémiologie générale (définition, modalités d'analyse clinique, reconnaissance et d'interprétation des symptômes)  
Sémiologie des principaux appareils

### **UE7 - Formation et analyse des pratiques professionnelles** (dont Raisonnement et démarche clinique)

Observation, interprétation et orientation médico-sociale dans le cadre précis de la pratique avancée

Observation, interprétation et orientation médico-sociale

Déterminant du changement de pratique professionnelle à partir des objectifs ci-dessous listés qui font partis de la formation infirmier :

- Être capable de construire et de mettre en place un programme d'éducation thérapeutique en autonomie supervisée
- Savoir aider le patient dans la prise en charge de sa pathologie, l'observance, le suivi. (éducation patient...)
- Savoir participer à une consultation d'annonce d'une pathologie chronique
- Savoir mobiliser les différents intervenants potentiels dans la prise en charge : les différents modes de coopération entre le médecin et l'IPA
- Stratégie du changement à partir des prescriptions médicales (bonne compréhension de la commande et en assurer le suivi vers l'autonomie relative de l'adaptation des posologies fondée sur l'analyse du syndrome clinique ou dans les cadres de des procédures très définies (jeux de rôles, scénarios adaptatifs à l'Hôpital Virtuel de Lorraine.
- Organiser des réunions de concertations pluridisciplinaires en soins primaires dans le cadre de pathologies chroniques, de poly pathologies, de contexte de vie (contexte social, environnemental, familial, financier...)
- La pharmacologie et les principes de la prescription en lien les possibilités d'adapter des traitements ou d'ordonner des examens biologiques, le jugement clinique (comment l'élaborer, comment le communiquer...).

## **UE 8 Santé Publique**

### UE 8A Concepts et savoirs de base en santé publique

#### Compétences visées :

- Compétences disciplinaires : Analyser une problématique de santé humaine en mobilisant les concepts scientifiques et technologiques des sciences sanitaires et sociales.
- Compétences pré-professionnelles : Reformuler en ses propres mots les consignes attendues, partager les tâches et les informations, répartir les rôles équitablement selon un planning défini, discuter, débattre et intégrer de façon collaborative les résultats obtenus, restituer une production consensuelle et validée par tous (notamment dans le travail demandé à travers l'Activité en contrôle continue du forum de conclusion).

#### Acquis d'apprentissage :

- Identifier les principaux déterminants de l'état de santé des individus.
- Décrire les principes de base de l'intervention en santé publique en s'appuyant sur le concept de besoins-demandes-réponses.
- Situer la place des disciplines concourantes au sein de la démarche de la santé publique : épidémiologie, sociologie, anthropologie, économie ...

#### Contenu de la formation :

Cette UE fait suite à l'UE dispensée en L3 « Concepts et savoirs de base en santé publique »(disponible en pré-requis). Y est présentée une sélection des disciplines importantes pour l'analyse des approches de santé publique ; en particulier la démographie, l'épidémiologie, la sociologie, le droit, la psychologie, l'économie, l'anthropologie. Dans chacun des chapitres, la discipline est présentée dans ses aspects les plus importants et son apport au champ de la santé publique est discuté.

UE8 B Législation et éthique : le cadre d'exercice, l'information, la littérature

#### Objectif et compétences visées :

L'objectif de cette UE est de permettre aux apprenants d'utiliser leurs expériences et leurs connaissances concernant l'encadrement juridique des pratiques avancées en santé ainsi que les responsabilités des professionnels et des établissements.

Elle permet également de travailler sur les aspects éthiques et juridiques de l'information : comment partager une information concernant le patient entre professionnels de santé et personnel du domaine médico-social et

social ? comment partager cette information dans le contexte des nouvelles organisations de soin (ambulatoire, HAD, télémédecine, esanté) ? Comment informer le patient en tenant compte de son niveau de littératie ?

Contenu de la formation :

Cadre juridique de l'exercice des IPA

Information du patient

Utilisation et partage des informations concernant le patient

La notion de littératie en santé

UE 9 : Recherche « Documentation et Communication »

Compétences visées :

-Recueillir et analyser les données quantitatives et qualitatives pour produire et documenter la recherche.

- Utiliser et valoriser les données, les résultats de l'action, du programme afin d'alimenter la recherche.

Acquis d'apprentissage :

-Être capable de chercher, collecter, surveiller et analyser de l'information à l'aide d'outils issus des technologies de l'information, de présenter au bon format l'information recueillie afin de documenter le projet, l'action, la recherche promotrice de santé.

-Être capable de rédiger à partir de données issues de différentes sources un document écrit, un support de communication orale, respectant les règles de communication scientifique, en prenant en compte le public visé.

Contenu de la formation :

Cette UE vise à permettre aux étudiants d'être en capacité de réaliser une recherche documentaire en utilisant les outils adaptés à leur questionnement et d'acquérir les bases leur permettant de communiquer à l'oral et à l'écrit sur une thématique de Santé Publique.

UE 10 Stage 1 : durée 2 mois

5) Module Pré-requis

L'objectif de ce module est de maîtriser l'outil informatique et de respecter les règles académiques. Formation dispensée à la BU.

Contenu :

- Gérer des documents dans WORD

- Maîtriser le logiciel PPT

- Utiliser les normes académiques

- Réaliser une bibliographie en respectant les systèmes de référencement.

6) Organisation des stages

Dans le cadre de la découverte des enseignements et des nouvelles orientations possibles du métier d'IPA, **un premier stage** de 4 semaines au cours de la première année S1. Ce stage de découverte portera sur 2 des 3 mentions proposées (une semaine par mention). Ce stage donnera lieu à une information au jury du DE évaluant la motivation exprimée par l'étudiant par le tuteur.

**Deuxième stage** de 12 semaines au cours de la première année S2 – nécessite la présence active d'au moins 80 % du temps de stage et la validation des compétences visées dans le portfolio. Il permettra aux étudiants de se confronter aux situations cliniques nouvelles à travers l'observation des gestes, des pratiques, et d'un périmètre de métiers nouveaux sous la responsabilité et la supervision des tuteurs. La validation des compétences notifiées

dans le portfolio (tenant lieu de rapport de stage) permettra d'attribuer les ECTS de ce stage. Une semaine de stage équivaut à environ 35 heures/semaine.

Le stage fera l'objet d'une convention avec la structure de soins du CHRU de Nancy et de l'institut de cancérologie de Lorraine (ICL) (CLCC).

**Troisième stage** de 4 mois en DE2-S4 - nécessite la présence active d'au moins 80 % du temps de stage et la validation des compétences visées dans le portfolio – crédit : 24 ECTS : stage professionnalisant et d'initiation à la recherche

Le stage professionnalisant et d'initiation à la recherche sera l'occasion de réaliser le travail de recherche d'une part et de consolider les pratiques professionnelles sous la supervision et la responsabilité du tuteur de stage d'autre part.

Objectifs : Mise en situation où les étudiants travaillent sur un projet à la fois clinique et bibliographique qui vise à mettre en avant une valorisation de l'approche de situations complexes cliniques, dans les unités médicales. Une démarche expérimentale devra être développée pour répondre à une question scientifique (travail préparatoire au DE2).

Une semaine de stage équivaut à environ 35 heures/semaine.

Ce stage est très important dans ce master car il permet l'acquisition de connaissances pratiques, de gestes, d'actes de diagnostic, d'analyse de situations ou de dossiers indispensables pour la future activité de praticien en santé ayant un transfert de compétence médicale. De plus ce stage sera l'occasion de réaliser un travail de recherche clinique en pratiques avancées en santé avec élaboration du projet et rédaction du mémoire.

## 7) Évaluation des enseignements par les étudiants

Chacune des UE donnera lieu à un questionnaire de satisfaction que vous devrez renseigner à la fin de chaque semestre.

## 8) Calendriers 2018/2019

### 8.1. Dates Semestres 1 et 2

Semestre 1 : du 17/10 au 21/12/2018    Examen : courant janvier  
Semestre 2 : du 07/01 au 30/06/2019    Examen : à définir

### 8.2. Pauses pédagogiques

- Du 22/12/2018 au 06/01/2019
- Du 16/02/2019 au 24/02/2019
- Du 06/04/2019 au 21/04/2019

## 9) Vos interlocuteurs

Service Scolarité :

Anne CIONI, responsable scolarité, 03 72 74 60 22, [anne.cioni@univ-lorraine.fr](mailto:anne.cioni@univ-lorraine.fr)

Amandine DEBRUYERE, gestionnaire de scolarité, 03 72 74 60 33, [amandine.debruyere@univ-lorraine.fr](mailto:amandine.debruyere@univ-lorraine.fr)



## **ANNEXES**

- Arrêté du 18 juillet 2018 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat d'Infirmier en pratique avancée (JORF n°0164 du 19 juillet 2018, texte n°43)
- Décret du 18 juillet 2018 relatif au diplôme d'Etat d'Infirmier en pratique avancée (JORF n°0164 du 19 juillet 2018, texte n°42)
- Plan de la Faculté